

**ALGERIE TELECOM- SPA**  
**Direction Opérationnelle d'Ouargla**

**N° IDENTIFICATION FISCALE.000216299033049**  
**AVIS DE CONSULTATION**

**N°: AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AC/N°05/2022**

La Direction Opérationnelle d'Ouargla lance un Avis de consultation pour :  
«**REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES**»

**Le présent projet est constitué de quatre (04) Lots séparés comme suit :**

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (ML)
01	Pose câble FO entre Sidi khouiled – rondpoint chatt (Ain Bida)	7550
02	Pose câble FO entre El Bour – Ghars Boughofala	5800
03	Pose câble FO entre CT Ouargla – Rondpoint Ziaina	5200
04	POSE câble FO ENTRE Oum Erraneb – Sidi KHouiled	3900

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent Avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès la Direction Opérationnelle d'Ouargla, service des achats - Rue ROUBAH Abderrahmane Ouargla, contre le paiement d'une somme de deux mille dinars algériens (2000 DA), non remboursables versés au compte bancaire d'ALGERIE TELECOM N° BNA 00100.944.0300.000.250 clé 15 Agence BNA 944 Ouargla.

La participation à la présente consultation, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les points suivants :

- Les entreprises ayants la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans références professionnelles quel que soit leurs qualification.
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises nouvellement créés ;
- Les entreprises issues du dispositif de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

**1-Dossier administratif ;**

**2-L'Offre technique ;**

**3-L'Offre financière.**

**DOSSIER ADMINISTRATIF dans une enveloppe à part contenant :**

- Déclaration de probité établie et signée, respectant le modèle joint en « Annexe 2 du CCAG »;
- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant;
- Copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité ;
- L'extrait du casier judiciaire N°03 ou une copie électronique du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une

- personne morale en cours de validité ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
  - La convention du groupement, dûment signé et datée par les fondés de pouvoirs des entreprises respectives, le cas échéant ;
  - Certificat de qualification et de classification professionnelle contenant l'activité hydraulique et/ou des travaux publics en cours de validité;
  - Délégation pouvoir de signature, établie et signé respect le modèle joint en annexe 13 le cas échéant;
  - Attestation justifiant le statut ANSEJ , CNAC , ANGEM (pour les entreprises ANSEJ ou CNAC AU ANGEM).

#### **OFFRE TECHNIQUE dans une enveloppe à part contenant :**

- Déclaration à souscrire établie et signée, respectant le modèle joint en « Annexe 01 du CCAG » ;
- Le présent cahier des charges, dûment paraphé par la soumissionnaire sur chaque page, **cacheté et signé dans sa dernière page, portant la mention « lu et accepté »** ;
- Attestation de bonne exécution ou bien le PV de réception provisoire de la liaison, sans réserves ;
- Engagement sur les moyens humains à mettre en place pour les besoins de chaque lot, établi et signé, pour chaque lot, respectant le modèle joint en annexe 06 ;
- Engagement sur les moyens matériels à mettre en place pour les besoins de chaque lot, établi et signé pour chaque lot, respectant le modèle joint en annexe 05 ;
- Engagement sur le délai de réalisation pour chaque lot, respectant le modèle joint en annexe 07 ;
- Engagement sur le délai de garantie pour chaque lot, respectant le modèle joint en annexe 08;
- Déclaration sur l'honneur de visite des lieux pour chaque lot respectant le modèle joint en annexe 09 ;
- planning de réalisation des travaux.

#### **OFFRE FINANCIER dans une enveloppe à part contenant :**

- La lettre de soumission remplie, **datée, signée** et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe 3 du CCAG.
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe 01 CPT
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté joint en annexe 02 CPT .

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ». Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

**Direction Opérationnelle d'Ouargla**  
**Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla**  
**Consultation N° :AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AC/N°05/2022**  
**REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES**  
**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La date limite du dépôt des offres est fixées au **15<sup>ème</sup> jour de 08h00 à 14h00**, à partir de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis de consultation dans le site web Algérie télécom.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle d'Ouargla le même jour à **14h :00** au siège de la DO Ouargla, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.